



LA CHRONIQUE DE
GILLES DOWEK

UN ORDINATEUR À SOI

Si la tendance actuelle est à la mutualisation des ressources, le télétravail montre que certains objets sont difficiles à partager.



Télétravail, enseignement à domicile : des activités qui nécessitent que chaque membre de la famille soit équipé d'un ordinateur.

Le récent déploiement du télétravail et du téléenseignement a attiré notre attention sur les personnes qui ne disposent pas, à leur domicile, d'un appareil connecté à internet. En France, ces personnes représentent aujourd'hui 12% de la population. L'instruction étant obligatoire en France et l'école gratuite, la collectivité aurait le devoir de les équiper si le téléenseignement, même partiel, venait à se pérenniser.

Ces statistiques occultent cependant un point essentiel : dans une famille qui dispose d'un ordinateur connecté à internet, une seule personne peut l'utiliser à la fois. Les enfants n'y ont souvent accès, pour téléapprendre ou simplement pour se documenter, que lorsque les adultes n'en ont pas besoin pour télétravailler.

Il y a bientôt cent ans, Virginia Woolf suggérait, dans *Un Lieu à soi*, que, pour produire une œuvre littéraire, une femme devait, entre autres choses, disposer d'un lieu à elle, qu'elle puisse fermer à clé, afin de pouvoir écrire sans être dérangée par sa famille. De même, pour accéder à la

connaissance, un élève doit aujourd'hui non seulement habiter un logement équipé d'un ordinateur connecté à internet, mais aussi avoir un ordinateur à lui.

Que chacun ait un « ordinateur personnel », et non uniquement l'usage d'un ordinateur familial, serait une transformation significative de notre utilisation

Le développement de l'informatique transforme la notion d'individualité

des objets informatiques. Une transformation comparable à celle qui a mené, à la fin du ^{xx}e siècle, chacun à avoir une adresse électronique à soi, et non une adresse postale partagée avec sa famille, ou un téléphone à soi, et non l'usage du téléphone du domicile, qui induisait des rituels aujourd'hui désuets : « Bonjour,

excusez-moi de vous déranger, je souhaiterais parler à... »

Ces revendications individualistes peuvent surprendre et semblent aller à contre-courant du développement actuel de l'informatique qui nous a habitués à substituer les notions de partage et d'usage à celle de propriété. Nous étions naguère propriétaires de disques vinyles et compacts – et même de fichiers audio, savamment classés sur les disques de nos ordinateurs –, de bibliothèques et d'encyclopédies, de vélos et de voitures, de photos, etc. Désormais, nous écoutons de la musique en flux continu, nous utilisons des moteurs de recherche et des encyclopédies en ligne, nous louons des vélos et parfois des voitures à l'heure, nous archivons nos photos et nos données dans les nuages, etc. Nous utilisons même parfois des machines physiques dont les plans ont été rendus publics, pour que chacun puisse les fabriquer, les modifier, les distribuer et les utiliser librement.

Mais nous ne devons pas oublier que certains objets ne peuvent pas être si facilement partagés : les données sont duplicables à coût nul, mais pas les objets physiques tels que les ordinateurs ou les téléphones. Les vélos et les voitures peuvent être partagés, car nous ne nous en servons que quelques heures par jour, alors que nous utilisons les ordinateurs en permanence quand nous télétravaillons ou téléapprenons. Les machines à laver sont rarement communes, car cela induit des coûts de partage trop élevés. Tout comme les brosses à dents, trop proches de notre corps.

Ainsi, le développement de l'informatique induit des mouvements individualistes et collectivistes contradictoires, qui ne font pas disparaître la notion d'individu, mais la transforment, en en gommant certains traits, mais en en accentuant d'autres, telle l'autonomie que procure le fait d'avoir une pièce à soi, une adresse à soi, un téléphone à soi et un ordinateur à soi. ■

GILLES DOWEK est chercheur à l'Inria, enseignant à l'École normale supérieure de Paris-Saclay et membre du Comité national pilote d'éthique du numérique.



cité

sciences
et industrie

30 ans de *Hubble* : une révolution astronomique

témoignages et rencontres

dimanche 25 octobre
— 15h

L'aventure *Hubble* : de son lancement aux missions de réparations

Avec **Charles Bolden**, astronaute à la Nasa, pilote lors de la mission de lancement du télescope ;
Jean-François Clervoy, astronaute à l'Esa, a participé à l'une des missions de réparation en 1999 ;
Claude Nicollier, astronaute à l'Esa, a participé à deux missions de réparation en 1993 et 1999.

Les avancées scientifiques et le futur de l'observation spatiale

Avec notamment les astrophysiciens :
Roger-Maurice Bonnet (Esa), **Daniel Kunth** (IAP).

> Séance anniversaire organisée en partenariat avec la Société astronomique de France (SAF) et animée par **Gilles Dawidowicz**, SAF, et **Frédéric Castet**, journaliste scientifique.

Le télescope spatial *Hubble*, mis en orbite le 24 avril 1990 par la navette spatiale *Discovery*, a permis de prodigieuses découvertes aussi bien en astrophysique qu'en science planétaire ou en cosmologie.

À l'occasion des 30 ans de l'instrument, nous reviendrons sur son épopée incroyable, soulignerons les apports de ses observations aux sciences astronomiques et aborderons le futur de l'observation spatiale.

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



Cité des sciences et de l'industrie
30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris

📍 Porte de la Villette 🕒 3h Cité des sciences et de l'industrie

Accès gratuit sur réservation

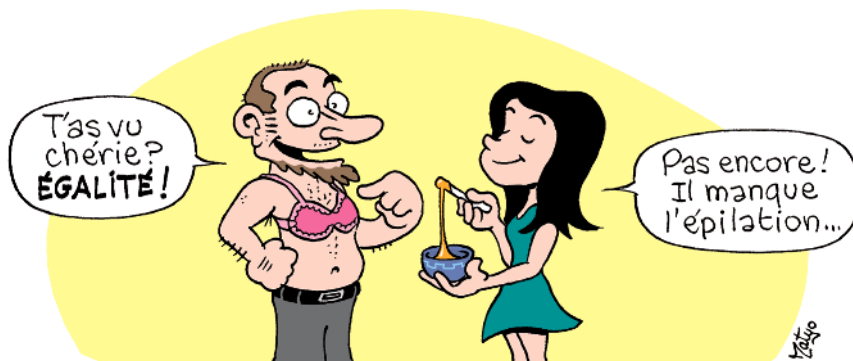
Informations sur cite-sciences.fr



LA CHRONIQUE DE
VIRGINIE TOURNAY

À QUEL SEIN LE POLITIQUE DOIT-IL SE VOUER?

Le refus de porter un soutien-gorge est une tendance qui s'affirme en France. Avec des motivations et des réactions parfois contradictoires.



«**C**ouvrez ce sein que je ne saurais voir», s'offensait Tartuffe à la vue d'un décolleté, de peur que ne surgissent en lui de coupables pensées. Jouant de la satire, la plume de Molière ironise sur le puritanisme de l'âge classique. De nos jours, cette injonction morale apparaît bien désuète. D'ailleurs, la sortie du confinement lié à la pandémie de Covid-19 revigore une revendication vestimentaire: le «no-bra» ou le refus du soutien-gorge. C'est ce que révèle un sondage de l'Ifop réalisé en juin 2020, analysant les comportements collectifs liés au dévoilement des poitrines féminines.

Plus marquée chez les Françaises de 18-25 ans (18%), cette pratique répond à des motivations parfois contradictoires, dont l'inventaire souligne la complexité de ce qui fonde la confiance en matière de conduite sociale. Elle va du souci de protection publique au désir d'émancipation individuelle.

L'inconfort du soutien-gorge est le principal argument avancé par les répondantes qui pratiquent le *no-bra*, toutes

classes d'âge confondues. À l'instar du corset, le retrait de cette pièce de lingerie, surtout observé en contexte de vacances et de sortie, est vécu par certaines comme une émancipation historique: impact négatif du soutien-gorge sur les seins et affranchissement des normes esthétiques. En revanche, nombreuses sont celles (et ceux) qui considèrent le *no-bra* comme étant inadapté au monde professionnel.

La dimension érotique n'intervient qu'en deuxième intention

La dimension érotique ne vient qu'en deuxième intention. Ainsi, près d'un tiers des femmes de moins de 25 ans ne portent pas de soutien-gorge pour lutter contre la sexualisation de la poitrine, tandis que 16% d'entre elles considèrent au contraire que l'absence de cette pièce contribue à les rendre plus désirables. Inversement, une

majorité de femmes refusant le *no-bra* évoquent la gêne de faire apparaître les tétons et la crainte du harcèlement. La moitié de la population (hommes et femmes confondus) prend au sérieux ce risque, et une personne sur cinq accorde des circonstances atténuantes en cas d'agression sexuelle dans ce contexte!

Symbole de désagrément, d'insécurité, voire de négation sexuelle pour les unes, de confort, de séduction et d'émancipation pour les autres, le *no-bra* témoigne d'une contradiction structurelle quant à l'image de la poitrine féminine dans l'espace public. En effet, 36% des femmes n'aiment pas voir des seins dénudés sur une affiche publicitaire. Mais 54% ne souhaitent pas que les photos où des tétons de femmes ressortent soient censurées sur les réseaux sociaux quand ceux des hommes ne le sont pas. Ainsi, deux demandes inconciliables coexistent: liberté d'afficher la poitrine pour être à égalité sociale avec le torse masculin et nécessité de la cacher pour ne pas subir la concupiscence.

On comprend pourquoi le traitement politique de la poitrine féminine reste une gageure. Au nom de l'égalité des sexes, 58% de la population est favorable à une loi qui affirmerait que les seins des femmes ne sont pas un attribut sexuel. L'heure ne serait donc plus à la tartufferie d'aseptiser l'espace public de tout désir masculin en camouflant ce qui est susceptible de l'éveiller.

Mais le cas récent d'une femme refoulée d'un commerce du Var pour cause de décolleté prononcé laisse songeur. Si la solidarité avec la victime sur les réseaux sociaux (#JeKiffeMonDecollete) marque une émancipation, la dimension érotique des poitrines ne saurait être gommée. Dès lors, la déssexualisation de celles-ci par le droit ne suffira sans doute pas à redonner confiance en la liberté vestimentaire de chacune. Il faut accepter le constat anthropologique du sein comme symbole maternel et érotique, sans y perdre l'allégorie républicaine de la liberté conquise. Avec son sein dénudé, que Marianne était jolier! ■

VIRGINIE TOURNAY, biologiste de formation, est politologue et directrice de recherche du CNRS au Cevipof, à Sciences Po, à Paris.

POUR LA SCIENCE HORS-SERIE

Edition française de Scientific American

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION DÈS MAINTENANT!



N° 108 (sept. 20)
réf. DO108



N° 107 (mai 20)
réf. DO107



N° 106 (févr. 20)
réf. DO106



N° 105 (nov. 19)
réf. DO105



N° 104 (juil. 19)
réf. DO104



N° 103 (avr. 19)
réf. DO103



N° 102 (fév. 19)
réf. DO102



N° 101 (nov. 18)
réf. DO101



N° 100 (août 18)
réf. DO100



N° 99 (mai 18)
réf. DO099



N° 98 (févr. 18)
réf. DO098



N° 97 (nov. 17)
réf. DO097

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ANCIENS NUMÉROS SUR BOUTIQUE.POURLASCIENCE.FR/HORS-SERIE.HTML

À renvoyer accompagné de votre règlement à : Next2C – Service abonnements Pour La Science – 26 BD Président Wilson CS 40032 – 67085 Strasbourg CEDEX – email : pourlascience@abopress.fr



OUI, je commande des numéros de Pour la Science Hors-série, au tarif unitaire de 10,90 €.

1 / JE REPORTE CI-DESSOUS LES RÉFÉRENCES à 5 chiffres correspondant aux numéros commandés :

1^{re} réf. _____ x 10,90 € = _____ €
 2^e réf. _____ x 10,90 € = _____ €
 3^e réf. _____ x 10,90 € = _____ €
 4^e réf. _____ x 10,90 € = _____ €
 5^e réf. _____ x 10,90 € = _____ €
 6^e réf. _____ x 10,90 € = _____ €

TOTAL À RÉGLER _____ €

Offre valable jusqu'au 31/12/20 en France Métropolitaine. Pour une livraison à l'étranger, merci de consulter boutique.pourlascience.fr

Les informations que nous collectons dans ce bon de commande nous aident à personnaliser et à améliorer les services que nous vous proposons. Nous les utiliserons pour gérer votre accès à l'intégralité de nos services, traiter vos commandes et paiements, et vous faire part notamment par newsletters de nos offres commerciales moyennant le respect de vos choix en la matière. Le responsable du traitement est la société Pour La Science. Vos données personnelles ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement. Pour la Science ne commercialise ni ne loue vos données à caractère personnel à des tiers. Les données collectées sont exclusivement destinées à Pour la Science. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre charte de protection des données personnelles à l'adresse suivante : <https://rebrand.ly/charte-donnees-pls>. Conformément à la réglementation applicable (et notamment au Règlement 2016/679/UE dit « RGPD ») vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation de vos données personnelles. Pour exercer ces droits (ou nous poser toute question concernant le traitement de vos données personnelles), vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse protection-donnees@pourlascience.fr.

2 / J'INDIQUE MES COORDONNÉES

☐ M. ☐ Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Téléphone _____

J'accepte de recevoir les offres de Pour la Science ☐ OUI ☐ NON

3 / JE CHOISIS MON MODE DE RÈGLEMENT

☐ Par chèque à l'ordre de Pour la Science

☐ Carte bancaire

N° _____

Date d'expiration _____

Clé (les 3 chiffres au dos de votre CB) _____

Signature obligatoire :

Groupe Pour la Science – Siège social : 170 bis, boulevard du Montparnasse, CS20012, 75680 Paris Cedex 14 – Sarl au capital de 32000 € – RCS Paris B 311 797 393 – Siret : 311 797 393 000 23 – APE 5814 Z



PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
ABONNEZ-VOUS SUR BOUTIQUE.POURLASCIENCE.FR